



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10/09/2021

CONVENTION DE PARTENARIAT FFBB / AMF

Suite à une collaboration étroite et naturelle depuis plusieurs années, la Fédération Française de BasketBall (FFBB) et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) ont souhaité formaliser leur collaboration autour d'une convention de partenariat le 10 Septembre 2021 lors de la FIBA 3x3 Europ Cup - Place du Trocadéro à Paris.

La FFBB et l'AMF collaborent régulièrement avec leurs services respectifs sur une grande diversité de sujets, dans l'intérêt général du basketball français.

Dans un contexte de crise sanitaire mais également de nouvelle organisation du sport en France avec sa déclinaison territoriale qui mobilisent les représentants des collectivités territoriales et du mouvement sportif autour des projets sportifs fédéraux (PSF) et des futurs projets sportifs territoriaux (PST), cette relation étroite prend tout son sens.

Les derniers échanges entre les deux structures révèlent une volonté commune de travailler étroitement avec les maires et présidents d'intercommunalité par le biais :

- de temps d'échanges entre les représentants des collectivités locales et de la FFBB en marge du Salon des maires et des collectivités locales (SMCL), lors de la commission « Sport » de l'AMF ou encore lors d'évènements sportifs de basket 5x5 et 3x3 ;
- d'une démarche induite par la nouvelle gouvernance du sport permettant aux élus-es locaux de participer aux instances dirigeantes des structures fédérales comme, par exemple, la Ligue féminine de basket (LFB);
- d'une commission fédérale « Collectivités Locales & Infra » chargée des relations avec les collectivités territoriales et ses réseaux, dans le cadre de la promotion et de l'animation de son Plan Infra 2024, dans laquelle siègeront des élus-es locaux;
- d'échanges réguliers autour du développement des équipements sportifs ;
- de relations entre les Associations départementales des maires et les structures territoriales de la FFBB (comités et ligues) ;
- d'interventions d'élus-es locaux lors de sessions de formation organisées par la FFBB auprès de ses structures.

Pour plus d'information sur cette convention entre la FFBB et l'AMF : FFBB : Ludivine SAILLARD - <u>Isaillard@ffbb.com</u> - 01.53.94.26.30

AMF: Marie-Hélène GALIN - marie-helene.galin@amf.asso.fr - 01.44.18.13.59